

Madame, Monsieur,

Nous vous transmettons quelques informations utiles pour la fin de l'année scolaire.

I) PLANNING DE LA FORMATION SUR AVRIL, MAI et JUIN 2019

Le stage de mise en situation professionnelle se poursuit jusque mi-mai. Date de reprise de la formation en centre : 27 mai 2019

Semaine n°	Alternance
22 et 23	Cours
24	Soutenance de stage
25 et 26	Partiels

II) - SESSION DES EXAMENS DE LA LICENCE

L'examen de la licence professionnelle "Commerce" est organisé en partenariat avec l'Université Catholique de Lille et le Rectorat de Lille. Il comporte deux épreuves obligatoires :

1 - L'évaluation des enseignements et du projet dispensés dans les établissements de formation :

Se fait sur la base du contrôle des connaissances en cours de formation et de la soutenance d'un dossier d'étude de cas d'entreprise (projet).

C'est l'équipe pédagogique de l'établissement qui est chargée d'évaluer les candidats.

Semaine 15 : soutenance de projet.

2 - Epreuve finale et soutenance de stage :

Repose sur la présentation des missions technico-commerciales menées par le candidat en entreprise et sur le bilan personnel que celui-ci fait de son expérience.

Durée globale de l'épreuve de soutenance : 1 heure (exposé + entretien avec le jury).

Les commissions de soutenances sont composées d'un professionnel et de deux enseignants par jury.

Date des soutenances : semaine 24.

3 - Le jury final d'attribution du diplôme :

Le jury est nommé par le Rectorat. Il est composé de professeurs et de professionnels et est présidé par un enseignant chercheur universitaire.

Ce jury se réunira début juillet 2019 (date non arrêtée à ce jour).

Un candidat est déclaré admis s'il a obtenu une moyenne générale au moins égale à 10 sur 20 calculée à partir de :

- note sur 20 obtenue à l'évaluation des enseignements en cours de formation
- note sur 20 obtenue à la suite des soutenances de projet et de stage.

III) - L'APRES LICENCE PROFESSIONNELLE

- Pour l'étudiant qui pense rechercher un emploi après le succès à la licence, il est vivement conseillé de se faire connaître, s'il le désire au **service de placement** de l'école.

- La licence professionnelle "Commerce" du lycée est un cycle d'étude en alternance. Elle a pour objectifs principaux :

⇒ d'ouvrir le champ de compétences et donc d'élargir les perspectives professionnelles grâce à l'acquisition de connaissances nouvelles : en commercialisation de produits et services industriels.

⇒ de proposer une première expérience concrète (qui fait tant défaut aux jeunes diplômés) grâce à l'alternance Etude/Entreprise.

La licence professionnelle ne prépare donc pas à la poursuite d'études. Elle permet toutefois d'envisager la préparation à un concours d'enseignement ou l'accès en formation universitaire en Master.

Restant à votre disposition pour toutes informations complémentaires, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.



Laurent DECROIX
Responsable Licences

CAMPUS – Enseignement Supérieur

Site : 238 Faubourg de Roubaix - 59000 Lille

Adresse postale : 50 rue Saint Gabriel 59045 Lille Cedex - Tel : 03 20 21 98 80 - Fax : 03 20 06 05 42

Mail : lycee@ozanam.eu - www.groupe-oec.fr